

N°774

14 Dec. 2017

Notre courriel :
ufc@cgt-fapt.fr

Sous le sapin, on ne lâche rien !

Lorsque la période de fin d'année approche, les cadres se sentent parfois tenus d'accélérer la cadence et font feu de tout bois pour « boucler » leurs dossiers et missions, avant même de penser à la trêve des confiseurs.

En procédant ainsi, n'obérons-nous pas l'opportunité d'un retour sous forme de bilan sur l'année écoulée ? Savoir, par exemple, regarder l'actualité sociale concernant les entreprises des activités postales et de télécommunications sous le prisme spécifique des cadres s'avèrerait, sans doute, utile pour tous. Sans énumérer tous les métiers de cadres en luttés dans nos entreprises : encadrants courriers, conseillers bancaires, ressources-humaines..., cette année 2017 a été jalonnée d'initiatives, d'actions collectives qui n'ont pas considéré le calendrier politique ou citoyen comme obstacle aux débats sur une autre organisation du travail, par exemple.

« Laissez nous bien travailler », nous l'entendons toujours. Nous le lisons sous la plume de MJ Kotlicki et JF Bolzinger. Plus que de proposer une idée de cadeau, l'Union Fédérale des Cadres réaffirme que l'année qui s'achève a démontré des capacités de mobilisation chez les cadres de nos entreprises. Sans attendre, il nous appartient à tous de construire enfin l'inversion du rapport de forces sociales, et de franchir enfin le pas entre des formes de résistance et la construction de réelles alternatives.

Joyeuses fêtes de fin d'année à toutes et à tous !



Branche Poste

Une mobilisation Historique !

Une fois n'est pas coutume, La Poste a annoncé les chiffres de 29% de grévistes dans les CSRH le 30 novembre. Des chiffres élevés, mais qui ne reflétaient pas le cas des services atteignant les 100% de grévistes.

Cela traduit bien le malaise des personnels, cadres compris, par l'arrivée d'une nouvelle organisation dans le sillage de SLD (Servir Le Développement). Une nouvelle organisation imposée, qui n'a ni contenu ni finalité. Ce n'est pas moins qu'une lettre ouverte qui sera portée au siège de La Poste.

Elle reprendra les revendications des personnels pour mieux travailler demain. Les volets tels que, les remplacements, l'expertise et le respect des réglementations seront mis en avant, avec des parcours professionnels valorisés.

A présent cela se fera avec les personnels !

Un bel accueil !

Après le rassemblement du 8 juin 2017 devant le siège de La Poste, une centaine de militants CGT franciliens se sont donnés rendez-vous le 22 novembre, devant le Palais des Congrès de Paris, pour accueillir les 3000 cadres participant à la convention régionale du réseau de La Poste. A cette occasion, les camarades ont pu échanger avec les collègues en leur remettant deux tracts de l'Union Fédérale des Cadres CGT-Fapt. Une délégation, porteuse des revendications des encadrants et conseillers bancaires a été reçue par La Poste mais sans réel mandat pour négocier.

La CGT a réaffirmé son attachement à pérennité du service public postal en exigeant, notamment, que La Poste apporte enfin du contenu aux négociations concernant le secteur de Ris-Orangis en IDF.

Branche Télécoms

Voyage voyage

A Rennes Atalante, Orange a posé la 1ère pierre de son futur campus C3 de 17.000 m², qui fin 2019 regroupera 1.000 personnes jusqu'à présent réparties sur plusieurs sites. L'ancienne implantation sur 7 ha d'Atalante, parfaitement située mais vétuste, sera juteusement vendue pour créer des immeubles de services et une résidence étudiante.

A Lannion, 1.200 ingénieurs et chercheurs seront regroupés d'ici 2023 dans des espaces de 8.000 m² neufs et 15.000 m² réhabilités, « mieux adaptés au travail collaboratif ».

Coût du projet, 50 millions d'€. La Communauté Lannion-Trégor et l'Etablissement Public Foncier de Bretagne rachèteront 24 ha qui seront progressivement transformés. Orange se sera ainsi délestée des 3/4 de son patrimoine foncier.

Le charme discret du capitalisme

Le 29 novembre dernier, le CCE de SFR votait une motion de défiance envers la direction. Depuis le rachat de SFR, en 2014, les salariés paient cash la stratégie de P. Drahi.

Le Plan de Départs Volontaires de 2016 supprimant 5000 emplois a pris fin ce 30 novembre. Ajoutons à cette casse sociale, la fermeture des boutiques et l'externalisation des services clients (plus de 1500 salariés) vers Intelcia.

Enfin, la direction a décidé de quitter St Denis (93) pour Champs sur Marne (77) et Quadrans (75). Décisions unilatérales et absence de visibilité stratégique participent au mal être au travail.

Et ce n'est pas la lettre de P. Drahi aux 1000 managers, les invitant à remonter les difficultés qu'ils traversent et à faire des propositions pour les résoudre qui sera suivie d'effets, car c'est d'investissements, à tous les niveaux, et d'emplois dont SFR a besoin ! La CGT invite les salariés à se mobiliser !

FLASH
CADRES



FLASH
CADRES

Fédération des Activités Postales et de Télécommunications **CGT**

Union Fédérale des Cadres

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél : 01 48 18 54 30 - Fax : 01 48 59 25 22

Courriel : ufc@cgt-fapt.fr - Pages UFC Retrouvez-nous sur notre site : <http://www.cgt-fapt.fr> espace Cadres

Précarité en hausse

Les économistes, proches des milieux financiers, veulent nous faire croire à une reprise du marché, mais la tendance globale des chiffres du chômage sur un an n'est toujours pas positive.

Par ailleurs la progression du nombre de « salariés chômeurs » des catégories B et C, montre un doublement de la précarité en 10 ans.

Cette précarité, résultat des politiques menées depuis 2008 est en accroissement avec le gouvernement actuel.

La CGT ne s'inscrira pas dans la gestion de cette tendance et travaillera sans relâche à l'inversion du processus.

Que nous soyons actifs du secteur privé ou du secteur public, nous sommes tous concernés : revendiquons des emplois pérennes et des salaires qui permettent de vivre dans la dignité !

Activités Sociales Culturelles en danger

Toutes les économies sont bonnes pour nos patrons ! Après avoir fragilisé un peu plus les salariés, les ordonnances Macron s'attaquent aussi au budget des Activités Sociales et Culturelles.

Les employeurs pourront en réduire l'enveloppe, après une diminution des effectifs, contrairement à aujourd'hui où le CE dispose d'une contribution calculée sur le montant de la meilleure des trois dernières années. De plus, la base de calcul ne sera plus la même. Le gouvernement veut exclure de la masse salariale brute les indemnités de rupture et de licenciement, ceci amoindrant forcément un peu plus le budget CE. Double peine pour les salariés : précarité et baisse des ASC ! La CGT revendique le maintien du système actuel pour que chaque salarié ait accès à des ASC de qualité.

Le Kit de licenciement pour les nuls

Un projet de décret valide six modèles de lettre de licenciement pour motifs : disciplinaire, inaptitude, non-disciplinaire, économique individuel, économique collectif avec et sans PSE (déjà, sur service.public.fr, sévit un calculateur d'indemnisation pour licenciement abusif, dont nous avons demandé le retrait...).

Ces modèles de lettres accompagnent la possibilité de remanier (de « préciser » !) les motifs du licenciement après que le salarié en ait été avisé... et complètent le barème d'indemnisation prud'homal pour licenciement sans cause réelle ni sérieuse, qui vise à contourner la justice et minorer la réparation du préjudice (92% des contentieux concernent des licenciements abusifs...). La CGT appelle les salarié·e·s à s'organiser syndicalement pour combattre ces mesures et obtenir des avancées sociales !

Sauvons les réfugiés

Le 14 décembre, la fédération CGT des marins et celle des officiers de la marine marchande ont organisé une journée intitulée « Sauvons et accueillons les migrants ». Les marins vivent en effet en première ligne, avec les douaniers, les dockers, les cheminots et les routiers, les tragédies engendrées par les politiques migratoires. En présence des associations comme SOS Méditerranée, la CIMADE et la LDH, la situation des réfugiés dans les pays traversés comme la Tunisie et la Turquie, et les politiques européennes sur lesquelles est revenue la Confédération européenne des syndicats (CES), ont été au cœur d'une journée pour faire respecter les droits humains et permettre, dans la durée, de sauver les réfugiés.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Sécurisons le CIF !

La CGT a décidé de prendre toute sa place à la table des négociations interprofessionnelles qui viennent de s'ouvrir sur la formation professionnelle, afin de porter une réforme ambitieuse qui réponde aux besoins des salariés.

Il s'agit de construire et de mettre à disposition des salariés, des dispositifs, aux différents moments clés de leur vie professionnelle, dans un cadre garanti et financé collectivement.

Ces dispositifs doivent répondre aux besoins de développement des personnes, mais aussi des entreprises et des services publics, dans le territoire où chacun vit.

Le Congé Individuel de Formation (CIF) constitue un vrai droit répondant à ces objectifs.

La négociation qui s'ouvre doit le sécuriser !

Fausse représentation

Ratifiées à l'Assemblée Nationale par une majorité de droite, les ordonnances ont passé une première phase, mais il reste encore le Sénat. De bout en bout, comme le gouvernement précédent, l'actuel a refusé les débats, montrant ainsi qu'il ignore les 65% des français opposés à ces réformes. Mais ce que le Medef veut

Depuis plus de 10 ans, les réformes diminuant les droits des salariés se sont succédées au prétexte idéologique que la réglementation du travail est un frein à l'embauche. Pourtant des études de l'OCDE ou de l'OIT montrent qu'il n'y a pas de lien, et de plus les résultats ne sont pas au rendez-vous ... mais on continue ! Idem sur les aides publiques aux entreprises avec 220 Mds d'€ (10% du PIB) donnés sans effet, sauf de gonfler les poches des actionnaires.

Et une 6ème !

Un projet de 6^{ème} ordonnance réformant le Code de travail vient d'être adressé aux organisations syndicales.

Cette ordonnance aurait pour objectif de corriger les coquilles des 5 autres. Ce n'est pas le cas ! D'une part le Conseil d'entreprise aura le pouvoir de négocier tout type d'accords collectifs. D'autre part, l'ordonnance modifie les règles du fonds de financement du dialogue social, mettant en danger le droit à la formation économique sociale et syndicale !

La CGT appelle le gouvernement à surseoir à la publication de cette ordonnance.

La CGT continue à porter ses propositions de progrès social auprès des salariés, les invitant à débattre, et à se syndiquer.

Stop tout de suite !

Le plan annoncé par E. Macron pour faire face aux violences sexistes et sexuelles n'est pas à la hauteur des aspirations exprimées ces dernières semaines.

Pire, dans ses ordonnances Travail, le gouvernement supprime les CHSCT et précarise davantage les salariées, les rendant par là-même plus vulnérables.

Pour la CGT, ce plan doit être complété par des moyens humains et financiers et des mesures doivent être intégrées dans la loi : application des lois existantes, renforcement de l'arsenal juridique, fin de l'impunité, protection des victimes, prévention et éducation à l'égalité, au respect et à la vie affective et sexuelle, formation des professionnels aux violences sexuelles et sexistes.